

COREPS

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Réunion de travail du 18 décembre 2023 : Groupe de travail « Droits culturels »

PARTICIPANTS

Anaïs Le Floch – Arsud

Julien Chauvet – Arsud

René Fontanarava – CFDT

Michaël Dian – PROFEDIM

Marion Morel – CD13

Céline Porro – DRAC Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Nadia Inoubli – DRAC Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Fred Muhl Valentin – UNES13 - Union des Entrepreneurs de Spectacle du 13

Claire Massabo – Synavi

Muriel Mimran – SNES

PROPOSITION DE DEROULE POUR LA JOURNEE DE RENCONTRE DU 21 MARS 2024 SUR LES DROITS CULTURELS

Cette journée est organisée de façon participative sur un principe de partage et de circulation d'expérience de tous les participants.

9h00 - Accueil café

9h30 - Introduction

9h45 - Présentation des participants

10h00 - Repères sur les droits fondamentaux

Temps de définition des droits culturels

10h20 - Jeu Dédale

Mise en groupe et en jeu des acteurs grâce à un « jeu de carte » développé par Culture 21 pour explorer les droits culturels.

10h45 - Mise en jeu des droits culturels

Exploration en groupe des 4 droits culturels « Identité », « diversité », « patrimoine » et de « communauté », temps lors duquel les participants échangent sur leur propre définition des droits culturels.

13h00 ----- Déjeuner

14h00 - Contrat de Résonance

Présentation de la démarche par la DGCA

14h30 - Proposition/Choix des cas à analyser

15h00 - Analyse de cas par les droits culturels

Plusieurs analyses de cas en groupe en simultané dans un format participatif : après un récit du cas présenté, les participants sont invités à interroger ce qui fonctionne, ce qui ne fonctionne pas, et être force de proposition sur ce qui pourrait être amélioré au prisme des Droits culturels.

Le rôle de Culture 21 est d'animer ces groupes de discussion en veillant à ce que la parole circule et que les échanges restent centrés sur la question des droits culturels...

17h15 - Conclusion collective

17h30 – Fin

COMMENTAIRES

Le temps d'« analyse de cas »

_ Il est préconisé de solliciter, en amont de l'événement, les participants à proposer des cas d'analyse pour s'assurer d'un minimum de projet et que les « proposant » puissent s'y préparer.

_ Bien préciser que l'analyse d'une bonne idée se soldant par un échec est aussi très importante à aborder.

_ Il peut aussi être intéressant de mettre en partage des processus en cours qui rencontrent des difficultés et des freins que les participants pourraient aider à lever.

Restitutions/partage

Prévoir le format que prendra la restitution.

La cible

Cette journée s'adresse aux professionnels : les organisations professionnelles qui siègent au COREPS et leurs membres.

Des rencontres sur les Droits culturels à d'autres échelles (avec les habitants par exemple) pourront être perspectivées à l'issue de cette journée.

Les horaires

Rester vigilant concernant l'heure de fin, afin que ceux qui viennent de loin (Avignon, Nice etc.) ne déserte pas trop tôt pour des contraintes horaires.